

L'Air de Martinique

Bulletin trimestriel d'information sur la qualité de l'air en Martinique



N°51, avril - juin 2014

édito

La qualité de l'air est, selon de récents sondages, la préoccupation environnementale majeure des français. Si la qualité de l'air extérieur est aujourd'hui bien renseignée et surveillée, les expositions de la population à la pollution intérieure des bâtiments et les facteurs de risques associés sont plutôt mal connus.

Cette méconnaissance de la pollution intérieure est particulièrement vraie en Martinique. C'est pourquoi Madininair multiplie les actions d'information et de sensibilisation sur la qualité de l'air intérieur à destination de différents publics : professionnels de santé, collectivités, grand-public.

De nouveaux partenariats naissent, particulièrement avec les professionnels de santé, afin de travailler sur les spécificités locales de la pollution intérieure et pouvoir établir des recommandations claires aux personnes les plus sensibles.

(qualité de l'air)

Ça se dégrade...

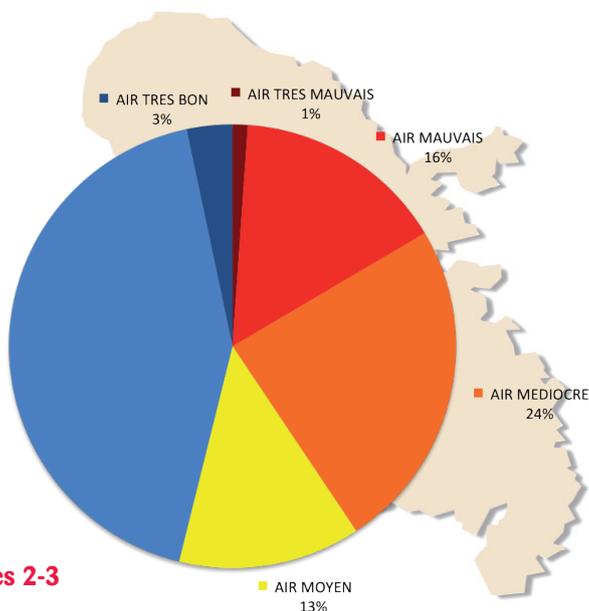
Le bilan de la qualité de l'air est contrasté ce trimestre : plus de 5 jours sur 10 avec une qualité de l'air dégradée (indices ATMO de 5 à 10). Le mois de juin a été particulièrement impacté par la mauvaise qualité de l'air : 14 jours d'air médiocre (indices 6 et 7), 9 jours d'air mauvais (indices 8 et 9) et 1 jour-

née d'air très mauvais (indice maximal 10). Cette qualité de l'air altérée s'explique par des conditions météorologiques défavorables. En effet, la période a été marquée par un temps sec et chaud, un manque de pluie auxquels se sont rajoutés des épisodes de brume de sable fréquents.

Indices de qualité de l'air du 2^{ème} trimestre 2014

INDICE ATMO

- AIR TRÈS BON (1 à 2)
- AIR BON (3 à 4)
- AIR MOYEN (5)
- AIR MÉDIOCRE (6 à 7)
- AIR MAUVAIS (8 à 9)
- AIR TRÈS MAUVAIS (10)



>>> Plus de données en pages 2-3

AGENDA MADININAIR

- du 12 juin au 15 septembre : exposition «Une seule solution : protéger l'air» au Centre de Découverte des Sciences de la Terre
- du 7 juillet au 1^{er} septembre : évaluation de la qualité de l'air autour du Centre d'Enfouissement Technique de La Trompeuse récemment fermé (le 31/12/2013)
- les 28 et 29 août : Forum D'Clic Logement à l'Atrium - pôle d'information sur la qualité de l'air à l'intérieur de l'habitat
- du 16 au 22 septembre : Semaine Européenne de la Mobilité
- les 18 et 19 septembre : Journées Techniques de l'Air 2014 en Corse

Données trimestrielles



(le dioxyde d'azote NO₂)

Stations de mesures continues (concentration en µg/m ³)	concentration trimestrielle	concentration horaire	
	moyenne trim. ^a	maxi. horaire	nbre dép. ^{b&c}
Fort-de-France / Renéville <i>trafic</i>	22	102	0
Fort-de-France / Bishop <i>urbaine</i>	12	48	0
Fort-de-France / Concorde <i>trafic</i>	45	171	0
Fort-de-France / Lycée Schoelcher <i>périurbaine</i>	7	28	0
Lamentin / Bas Mission <i>urbaine</i>	14	52	0
Robert / Mansarde <i>trafic</i>	10	41	0

>>> Comparaison aux valeurs réglementaires

a. objectif de qualité : 40 µg/m³ en moyenne annuelle
 b. valeur limite horaire : 200 µg/m³
 c. seuil d'information-recommandation : 200 µg/m³ en moyenne sur une heure et, seuil d'alerte : 400 µg/m³ durant 3 heures consécutives

i Le dioxyde d'azote est un polluant atmosphérique dû au trafic automobile et à certaines activités industrielles.

(les particules PM10)



Stations de mesures continues (concentration en µg/m ³)	concentration trimestrielle	concentration journalière	
	moyenne trim. ^a	maxi. jour	nbre dép. ^{b&c}
Fort-de-France / Renéville <i>trafic</i>	42	93	20
Fort-de-France / Bishop <i>urbaine</i>	31	80	9
Schoelcher / Bourg <i>urbaine</i>	38	96	20
Lamentin / Bas Mission <i>urbaine</i>	33	92	14
Robert / Mansarde <i>trafic</i>	32	78	13

>>> Comparaison aux valeurs réglementaires

a. objectif de qualité : 30 µg/m³ en moyenne annuelle
 b. valeur limite : 50 µg/m³ en moyenne sur une journée
 c. seuil d'information-recommandation : 50 µg/m³ en moyenne sur 24 heures et, seuil d'alerte : 80 µg/m³ durant 24 heures

i Les particules fines PM10 sont des particules en suspension dans l'air de diamètre inférieur à 10 micromètres. Elles viennent principalement de l'activité industrielle, du trafic routier et des brumes de sable.

NOMBRE DE JOURS DE DÉPASSEMENT PM10 DE LA VALEUR LIMITE⁽¹⁾ DEPUIS LE 01/01/14

Fort-de-France / Renéville : 21 ● Lamentin / Bas Mission : 14 ●
 Fort-de-France / Bishop : 13 ● Robert / Mansarde : 14 ●
 Schoelcher / Bourg : 20 ●

(1) valeur limite PM10 de 50 µg/m³ en moyenne journalière à ne pas dépasser 35 jours par an

Ce deuxième trimestre est marqué par un nombre élevé de dépassements des seuils réglementaires sur les particules fines PM10. Des dépassements du seuil de 50 µg/m³ sont observés sur toutes les stations. Madininair enregistre 20 dépassements journaliers du seuil de 50 µg/m³ sur les stations de «Fort-de-France Renéville» et «Schoelcher, bourg». Des dépassements du seuil de 80 µg/m³ (seuil d'alerte) sont également constatés : 3 sur les stations «Fort-de-France Renéville» et «Schoelcher, bourg» et 1 sur les stations «Fort-de-France Bishop» et «Lamentin Bas-Mission».

Quinze procédures de recommandation et cinq procédures d'alerte sur les particules fines ont été activées au cours du trimestre. La majorité des procédures concerne le mois de juin : 15 jours de procédure active sur ce mois. Ces épisodes de pollution corrént avec des épisodes de brume de sable. Pour le dioxyde d'azote, il est à noter que la station trafic «Concorde / Fort-de-France» enregistre une nouvelle concentration trimestrielle de 45 µg/m³ : une concentration supérieure à 40 µg/m³, l'objectif de qualité annuel.

Pour les autres polluants réglementaires, à savoir les particules fines inférieures à 2,5 micromètres, l'ozone et le dioxyde de soufre, les normes sont respectées en ce second trimestre 2014. Toutefois, quelques pics horaires proches de 100 µg/m³ en dioxyde de soufre sont constatés sur la station industrielle d'Etang Z'abricot, au mois de juin. Mais ces concentrations horaires maximales restent inférieures au seuil d'information et recommandation fixé à 300 µg/m³.

Procédures de recommandation et d'alerte

Au cours du trimestre écoulé, 20 procédures de recommandation et d'alerte ont été activées.



(les particules PM_{2,5})

Stations de mesures continues (concentration en µg/m ³)	concentration trimestrielle	concentration journalière
	moyenne trim. ^{a & b}	maxi. jour
Fort-de-France / Bishop <i>urbaine</i>	10	24

>>> Comparaison aux valeurs réglementaires a. objectif de qualité : **10 µg/m³** en moyenne annuelle
b. valeur limite : **25 µg/m³** en moyenne annuelle

i Les **particules fines 2,5** sont des particules en suspension dans l'air de diamètre inférieur à 2,5 micromètres. Elles sont d'origine multiple.



(le dioxyde de soufre SO₂)

Stations de mesures continues (concentration en µg/m ³)	concentration trimestrielle	concentration journalière		concentration horaire	
	moyenne trim.	maxi. jour	nbre dép. ^b	maxi. horaire	nbre dép. ^c
Fort-de-France / Hôtel de Ville <i>urbaine</i>	0	2	0	5	0
Fort-de-France / Etang Z'abricot <i>industrielle</i>	9	53	0	100	0

>>> Comparaison aux valeurs réglementaires a. objectif de qualité : **50 µg/m³** en moyenne annuelle
b. valeur limite journalière : **125 µg/m³**
c. seuil d'information-recommandation : **300 µg/m³** en moyenne sur une heure et, seuil d'alerte : **500 µg/m³** durant 3 heures consécutives

i Le **dioxyde de soufre** est un polluant principalement d'origine industrielle.

(l'ozone O₃)



Stations de mesures continues (concentration en µg/m ³)	concentration trimestrielle	concentration horaire	
	moyenne trim.	maxi. horaire	nbre dép. ^{b & c}
Fort-de-France / Hôtel de Ville <i>urbaine</i>	29	69	0
Fort-de-France / Lycée Schoelcher <i>périurbaine</i>	36	86	0
Sainte-Luce / Morne Pavillon <i>périurbaine</i>	37	80	0

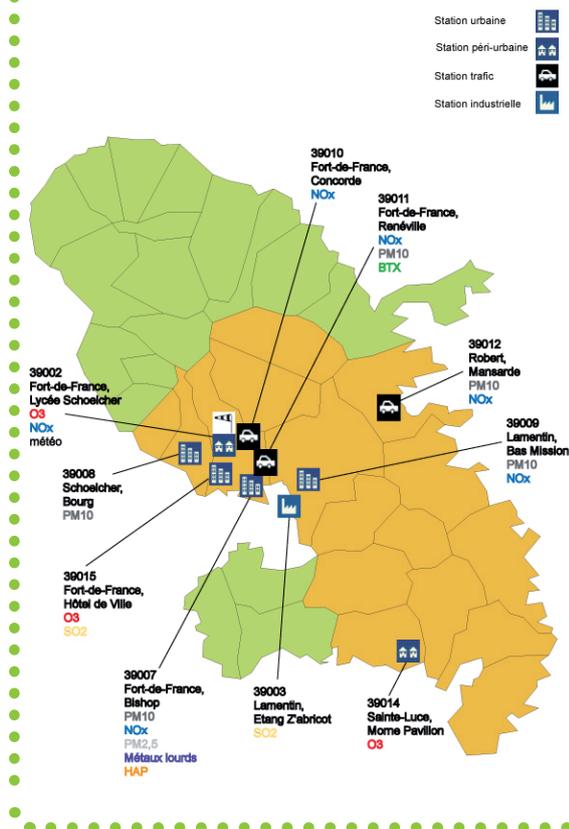
>>> Comparaison aux valeurs réglementaires a. objectif de qualité : **120 µg/m³** en moyenne sur 8 heures
b. seuil d'information-recommandation : **180 µg/m³** en moyenne horaire
c. seuil d'alerte : **240 µg/m³** en moyenne horaire

i L'**ozone** est issu de réactions chimiques complexes entre divers polluants sous l'effet du rayonnement solaire.



Réseau Madinair

IMPLANTATION DES STATIONS DE MESURES FIXES



Retrouvez l'ensemble des données et mesures de Madinair sur <http://www.madinair.fr/Mesures-et-donnees->



EN BREF...

. 2ÈME ÉDITION DE MADIN'ÉOLE

Madininair a co-organisé avec la maison de santé Kazavie, la mutuelle Interiale, l'URPS Médecins libéraux, le réseau Respi-R et le laboratoire GlaxoSmithKline, la seconde édition de MADIN'ÉOLE le samedi 3 mai, au Centre Commercial de La Galleria. Cette journée a permis d'informer le grand public sur les maladies respiratoires, d'effectuer des dépistages de l'asthme, de sensibiliser sur les relations entre les maladies respiratoires et la qualité de l'air.

. ÉTUDE DE LA QUALITÉ DE L'AIR AUTOUR DES CARRIÈRES NORD-CARAÏBES

Madininair a débuté l'étude de la qualité de l'air à proximité des carrières du Nord Caraïbes, demandée dans le cadre du Comité d'Information et de Suivi des Carriers de la sous-préfecture de Saint-Pierre. La 2 premières campagnes se sont déroulées à Saint-Pierre : du 14 au 28 avril à Fond Canonville et du 26 mai au 11 juin au CDST. Elles ont permis de mesurer sur ces 2 sites, le dioxyde d'azote et les particules fines, polluants générés par l'activité des carrières (exploitation et transport). L'étude doit se poursuivre jusqu'en novembre 2014.

. COLLOQUE PESTICIDES

Madininair a participé au 44^{ème} colloque du Groupe Français des Pesticides qui s'est tenu en Martinique du 26 au 29 mai 2014. Pendant 4 jours, des experts ont présenté leurs travaux scientifiques nationaux et locaux sur les pesticides : leurs origines, leurs évolutions dans les différents milieux, leurs impacts écotoxicologique et sanitaire mais également les techniques de remédiation mises en place ou en projet. Un focus a été réalisé sur la chlordécone et sur les études réalisées dans les Antilles Françaises.

(événement)

1^{ère} soirée d'information sur la qualité de l'air intérieur pour les professionnels de santé

Madininair a organisé, mercredi 14 mai 2014, une soirée d'information sur la thématique « Qualité de l'Air Intérieur - Asthme - Allergies » en partenariat de l'URPS Médecins Libéraux, l'UTIP Martinique, l'ARS Martinique et avec le soutien du laboratoire GlaxoSmithKline.

Cette soirée était destinée aux médecins libéraux et pharmaciens de Martinique. Elle avait pour objectif de les informer et sensibiliser à la problématique de l'air intérieur et son enjeu sanitaire.

Se sont d'abord succédées différentes allocutions :

- «Contexte régional, réglementaire, sanitaire» par Yves Guannel, Chef du pôle Risques Chroniques, Carrières, Véhicules DEAL
- «Tour d'horizon des principaux polluants dans l'habitat» par Stéphane Gandar, Directeur MADININAIR
- «Les acariens : source majeure des allergènes dans notre habitat» par Dr Jacqueline Nérée, Allergologue
- «Impact sanitaire : de l'épidémiologie à la physiopathologie» par Alain Blateau, Epidémiologiste CIRE et Dr Emmanuel Florent, Médecin généraliste - Allergologue
- «Les moisissures dans l'habitat et l'impact sanitaire» par Dr Nicole Desbois, Biologiste CHUM

En seconde partie de soirée, s'est tenue une table ronde sur

«les solutions pour sensibiliser les patients atteints de maladies respiratoires à la qualité de l'air intérieur» avec :

- Pascale Pognon, Puéricultrice référente de l'asthme MFME
- Marlène Bourgade, CMEI - Responsable de l'école de l'asthme adulte CHUM
- Dr Eliane Richardson, Médecin généraliste, Président URPS Médecins
- Dr Raymond Dorail, Médecin généraliste
- Dr Damien Dudognon, Pharmacien, Vice Président UTIP.

Cette soirée a permis de démontrer l'enjeu grandissant de la problématique de l'air intérieur et l'incidence de l'évolution de l'habitat, de notre climat, de nos activités sur sa qualité... Elle a donc été riche d'enseignements et devrait conduire à la mise en place d'un groupe de travail afin de proposer des solutions et outils concrets aux professionnels de santé.

A noter que cette soirée s'inscrit dans le cadre d'un programme « Santé Qualité de l'Air Intérieur et Environnement » qui prévoit différents cycles d'information à destination de différents publics : professionnels de santé, collectivités, gestionnaires d'établissements recevant de public, grand public.